

le vendredi 13 avril 2007

Non à la répression contre Florimond Guimard, militant RESF / Manifestation à Aix en Provence le 20 avril

Paris, le 13 avril 2007

Le 20 avril prochain, Florimond GUIMARD, syndicaliste et militant du Réseau Education Sans Frontières (RESF) des Bouches-du-Rhône, est convoqué devant le tribunal d'Aix en Provence pour avoir exercé sa solidarité lors d'une expulsion.

Le 11 novembre 2006, le RESF 13 a organisé une mobilisation à l'aéroport de Marignane afin d'empêcher l'expulsion d'un père de famille. La mobilisation fut à la hauteur de cet acte scandaleux : des centaines de militants et de simples citoyens répondirent présents, et Florimond Guimard n'était qu'un parmi ceux-là.

Cette action de RESF, soutenue par les passagers de l'avion, a permis de mettre en échec cette politique de rafles et de chasse à l'étranger, qui bafoue les droits de l'homme et de l'enfant.

Le mardi 19 décembre 2006, 2 militants RESF 13, dont Florimond Guimard, ont été convoqués au commissariat de police et mis en garde à vue. Au terme de cette journée, il a appris qu'il devrait comparaître devant le Tribunal Correctionnel d'Aix en Provence pour « violence en réunion avec arme (sa voiture) par destination ».

Face à ce nouveau cas de répression de militants du mouvement social, l'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien à Florimond GUIMARD et exige l'abandon de toute poursuite à son égard. Elle s'associe pleinement à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, politiques et associatives engagées dans le RESF afin de créer une mobilisation nationale sur le mot d'ordre : « La solidarité ne doit pas devenir un délit ! »

L'Union syndicale Solidaires appelle à signer massivement la pétition de soutien : www.educationsansfrontieres.org

L'Union syndicale Solidaires appelle ses militants et militantes à rejoindre la manifestation qui aura lieu le jour du procès à 10 heures à Aix-en Provence, le vendredi 20 Avril, où elle sera représentée par sa porte-parole nationale, Annick Coupé. Il s'agit de dénoncer avec force la criminalisation de la solidarité et la répression grandissante qui s'abat sur les militants/es qui refusent ces politiques antisociales et xénophobes.